

**Assemblée Générale 2016**

---

# **RAPPORT D'ORIENTATION 2016**

---

*Quel avenir pour les installations agricoles  
en Haute Loire?*



*Jeunes Agriculteurs Haute-Loire*  
19/02/2016

TABLE DES MATIERES

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	2
Rappel conjoncturel sur l'importance de l'agriculture .....	4
<b>1<sup>ere</sup> PARTIE</b> .....	5
Lien Point Accueil Installation et installations aides effectives sur 5 ans .....	5
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE</b> .....	8
Analyses des freins à l'installation .....	8
<b>3<sup>ème</sup> PARTIE</b> .....	12
les pistes d'améliorations et solutions.....	12
<b>CONCLUSION</b> .....	16
<b>Remerciements aux rapporteurs</b> .....	17



## INTRODUCTION

---

### RAPPEL CONJONCTUREL SUR L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE

2

#### ZOOM sur les points négatifs :

- Baisse du nombre d'agriculteurs : division par trois en 10 ans. Moins d'un million de personnes travaillent sur l'agriculture.
- Les territoires ruraux sur lesquels l'agriculture est prédominante sont de moins en moins nombreux

#### ZOOM sur les points positifs :

- Dimension économique non négligeable : 1ère agriculture européenne, 2<sup>ème</sup> puissance agricole mondiale, représentant 2% du PIB soit 73.7 milliards d'Euros (équivalence du chiffre d'affaire de 29 Airbus).
- Dimension territoriale non négligeable : 51% du paysage français est entretenu par les agriculteurs.
- Valeur ajoutée induite : 1 agriculteur = 7 emplois induits

#### Deux grands mouvements :

- Déracinement de l'agriculture : diminution du poids des activités agricoles, mondialisation, poids plus important des firmes nationales
- 2<sup>ème</sup> mouvement en naissance : reterritorialisation de l'agriculture  
□□développement des circuits courts, actions des collectivités territoriales :

#### **L'agriculture a trois grandes fonctions :**

- Economique : ce sont des emplois non délocalisables en lien direct avec le territoire et c'est un secteur qui est source d'emplois. C'est deux éléments sont essentiels aujourd'hui vue la conjoncture économique.

#### - Sociétale :

- Importance du maillage et du rôle des exploitants et familles sur le territoire rural (milieu associatif, écoles...).
- Alimentation en lien avec tous les autres enjeux qui y sont liés (réchauffement climatique, augmentation de la population, eau...).
- Un secteur qui se féminise.
- Une profession qui est capable de s'adapter et d'innover.

#### - Environnementale :

- Tourisme : on vend les paysages.
- Préservation des territoires.
- Energies.

En résumé :

- L'agriculture est le socle du milieu rural,
- L'agriculture fait vivre d'autres métiers : artisans qui construisent les bâtiments...,
- Sans agriculture, d'autres secteurs d'activités en milieu rural n'existeraient plus.

### **Point de vue des futures grandes régions :**

La très grande majorité des Régions sont pour un modèle d'agriculture territorialisé, c'est-à-dire :

- Conserver les surfaces agricoles
- Conserver a minima le même nombre d'exploitations et d'emplois dans le secteur agricole
- Dégager du revenu pour pouvoir en vivre
- Rééquilibrage en faveur de l'élevage
- Maintenir un niveau de formations
- Dépendance à l'énergie
- Agriculture de qualité
- Une agriculture qui sait se vendre : rôle important des collectivités sur organisation des filières et export
- Soutien aux modèles collectifs

Pour l'ensemble des Régions, il n'y a pas un seul modèle d'agriculture. Mais il est important de pouvoir moduler les aides suivant les spécificités territoriales.

RAPPEL SUR LES DÉPARTS EN RETRAITES  
FOCUS FRANCE / AUVERGNE / HAUTE LOIRE

\*Source Terre Net Média

❖ **Chiffres clés sur les départs en retraites agricole 2014**

⇒ **En France Auvergne** :

**Légère baisse des départs en 2014**

4

Le nombre de départs à la retraite des chefs d'exploitation agricole a baissé de 6,3 % entre 2014 et 2013. Mais derrière cette tendance se cache une évolution inverse : la proportion de départs anticipés, effectués avant de pouvoir prétendre à une retraite à taux plein, a bondi de près de 25 %.

Selon les statistiques des 35 caisses MSA couvrant l'ensemble du territoire métropolitain, 16 141 chefs d'exploitation ont fait valoir leurs droits à la retraite en 2014. C'est 6,3 % de moins qu'en 2013.

Les trois quarts de ces départs à la retraite ont été demandés par des chefs d'exploitation pouvant prétendre à une retraite à taux plein.

⇒ **En Auvergne**

Les départements des caisses MSA Bourgogne, Picardie, Corse et Dordogne Lot-et-Garonne enregistrent les plus fortes baisses, d'au moins 20 %. A l'inverse, en Ile-de-France, **Auvergne**, les Deux-Sèvres et la Vienne, le **nombre de départs a augmenté de plus de 20 %**.

**13511** exploitants de 50 ans et plus ont été recensés sur l'Auvergne avec pour 68.3 % d'entre eux pas de repreneurs connus

⇒ **En Haute Loire**

**Nombre de départs à la retraite de chefs d'exploitation en 2014**

La caisse MSA Auvergne a enregistré **806** départs de chefs d'exploitations en 2014, contre 669 en 2013, soit une **évolution de 20.5% en un an**.

*Sur l'ensemble de la France, le nombre de départs en retraite a baissé de 6,3 %.*

Le nombre d'agriculteurs de plus de 50 ans et n'ayant pas de repreneurs envisagés à ce jour est de **2695** (soit 77.2 %) pour le département

**Evolution de la part des départs anticipés à la retraite entre 2013 et 2014**

Dans les départements couverts par la caisse MSA Auvergne, 126 départs anticipés de chefs d'exploitation ont été enregistrés en 2014, soit 21.5% du total des départs.

La part des départs anticipés a évolué de 14.0% entre 2013 et 2014.

## 1<sup>ERE</sup> PARTIE

# LIEN ENTRE LES PASSAGES AUX POINT ACCUEIL INSTALLATION ET INSTALLATIONS AIDEES EFFECTIVES SUR 5 ANS

---

### ❖ Chiffres clés France sur l'installation agricole 2014

5

**12 916 installations agricoles ont été recensées en 2014** sur le territoire national par la Caisse centrale de la MSA. Un chiffre en baisse de 2,3 % par rapport à 2013 qui confirme par ailleurs une autre tendance à long terme : les nouveaux installés n'exercent pas le métier à titre exclusif dans la plupart des cas.

Avec plus de 6 % de hausse, l'année 2013 avait fait figure d'exception en matière d'installation en agriculture. La tendance baissière du nombre d'installations agricoles aidées et non aidées se confirme à nouveau en 2014. **En cinq ans, la baisse sur le territoire métropolitain n'est que de 2,9 %. Mais le nombre d'installations a chuté de 20,6 % en seulement dix ans.**

Les départements d'élevage restent les premiers pourvoyeurs de nouveaux installés dans les exploitations, notamment ceux du Grand Ouest. L'Ille-et-Vilaine et les Pyrénées Atlantiques sont ainsi, avec respectivement 306 et 305 installations, les deux départements qui installent le plus.

Mais l'analyse de l'évolution de l'installation en agriculture ces cinq dernières années montre une réalité beaucoup moins optimiste. **Dans les départements d'élevage du Grand Ouest ou du grand Massif Central, la diminution du nombre d'installés est nettement supérieure à la baisse nationale enregistrée depuis 2009.**

Dans 10 départements sur 12 du Grand Ouest\*, la baisse des installations entre 2009 et 2014 oscille ainsi entre - 5,6 % et - 21,4 %, alors que la baisse nationale n'est que de 2,9 %. Cette particularité est un peu moins marquée dans les départements du bassin allaitant du grand Massif Central. Mais dans la Creuse, l'Ain, l'Allier, **la Haute-Loire** et la Saône-et-Loire, la chute des installations depuis cinq ans est largement supérieure à 10 %. (contre 2.9 % au niveau national)

## ❖ Chiffres clés Haute Loire sur l'installation de 2010 à 2015

### BILAN TECHNIQUE DU POINT INFO INSTALLATION 2010

En 2010, le Point Info Installation (PII) a accueilli au total 109 candidats à l'installation.

58 dossiers passés en CDOA contre 76 en 2009.

34 % des installations se sont faites en Hors Cadre Familiale contre 21% des installations en 2009.

On dénombre parmi les installations sociétaires le premier GAEC entre époux agréé en Haute-Loire.

6

### BILAN TECHNIQUE DU POINT INFO INSTALLATION 2011

Pour 2011, le Point Info Installation (PII) a accueilli au total 145 candidats à l'installation avec 103 retours d'autodiagnosics.

54 dossiers d'installations ont été présentés en CDOA, dont 5 ont été ajournés.

28 % des personnes installées sont des femmes. 5 femmes sur 15 au total se sont installées en individuel contre 10 installées en société.

### BILAN TECHNIQUE DU POINT INFO INSTALLATION 2012

Le Point Info Installation (PII) a accueilli depuis le 1er janvier 2012 une centaine de candidats à l'installation avec 98 retours d'autodiagnosics

En 2012, 84 dossiers d'installations ont été présentés en CDOA. On comptabilise donc 82 installations sur le département.

### BILAN TECHNIQUE DU POINT INFO INSTALLATION 2013

Le Point Info Installation (PII) a accueilli en 2013, 70 candidats à l'installation avec 73 retours d'autodiagnosics.

On peut également remarquer que sur 2013, 76 % des porteurs de projets ont réalisé leur PPP sur la même année contre seulement 72 % pour 2012 et 64 % pour 2011

64 installations aidées ont été dénombré cette année.

### BILAN TECHNIQUE DU POINT INFO INSTALLATION 2014

Le Point Info Installation (PII) a accueilli sur l'année 2014, 75 candidats à l'installation.

En 2013, 73 jeunes ont également été reçus. En 2012, à la même période on comptabilisait 92 candidats reçus et 94 autodiagnosics remis et pour 2011, 145 candidats à l'installation avec 103 retours d'autodiagnosics.

Pour 2014, nous avons eu 5 installations HCS contre 12 installations en 2013

On comptabilise 58 dossiers d'installations pour 2014

### BILAN TECHNIQUE DU POINT INFO INSTALLATION 2015

Le Point Info Installation (PII) a accueilli sur l'année 2015 plus de 90 candidats à l'installation avec un retour d'environ 60 autodiagnostic

38 dossiers d'installations sont passés en CDOA pour cette année.

Les porteurs de projets qui se sont lancés dans le parcours ont été pour la grande majorité en PPP et ont réalisés le plan d'entreprise, mais après la remise des chiffres ou leur 21 heures les jeunes ont pour la plupart repoussés leur installation à plus tard étant donnée la conjoncture et l'incertitude de certains éléments non négligeable (tel que la PAC, la crise, l'attente entre associés ...)

Le reste des départements auvergnats est en baisse également sauf pour le département du Cantal qui continue en hausse avec près de 100 installations.

Nous pouvons donc remarquer que nous avons eu une hausse des installations sur notre département en 2013 mais que depuis celles-ci ne cessent de diminuer malgré un nombre toujours constant de porteurs de projets au PAI.

Le groupe rapport a donc décidé de dresser une liste des freins envisagés à l'installation afin de trouver des perspectives d'avenir plus sereines pour la suite.



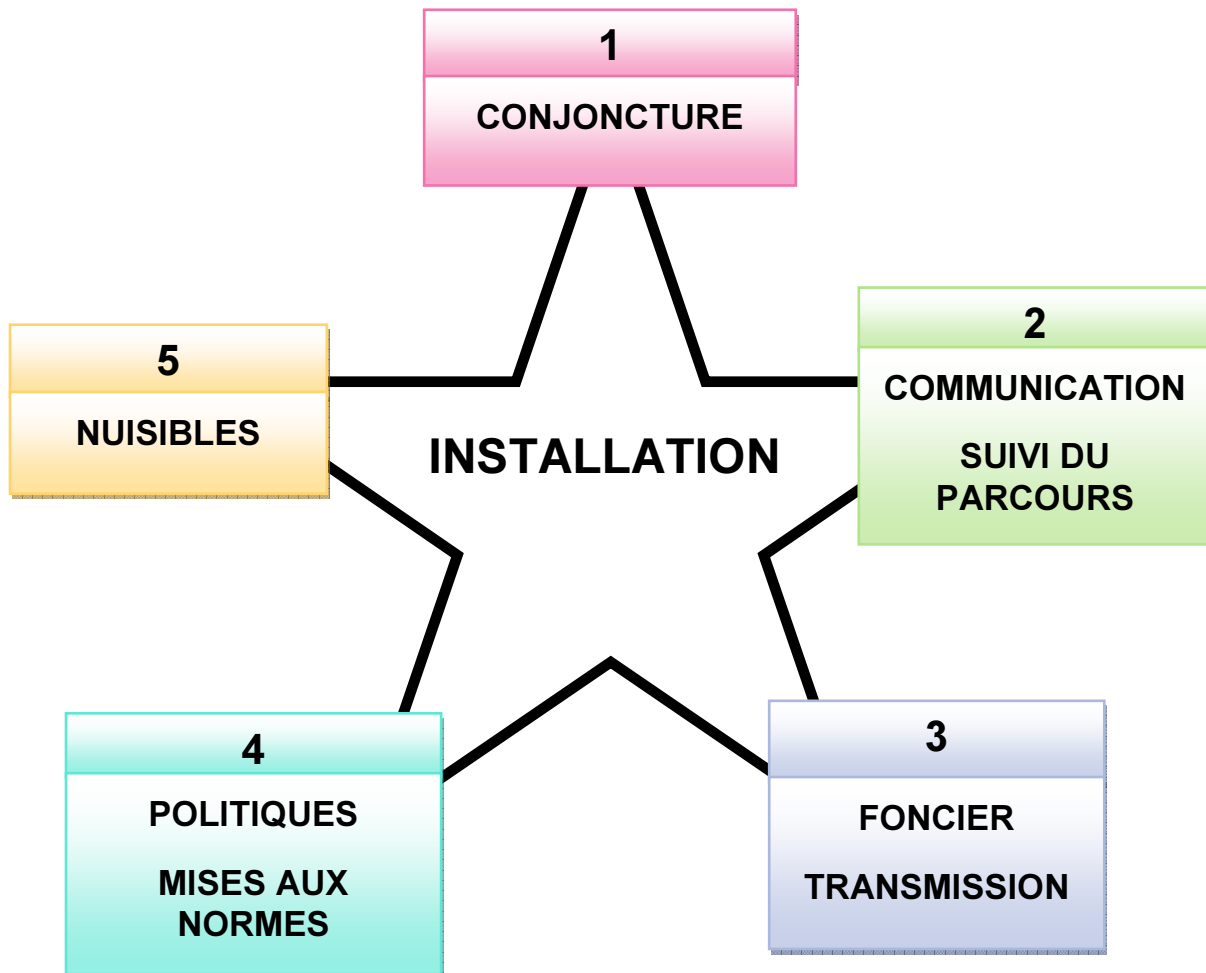
2<sup>EME</sup> PARTIE

**ANALYSES DES FREINS A L'INSTALLATION**

---

Les rapporteurs ont envisagés huit freins principaux lors de l'installation d'un jeune, classés en 5 grandes parties :

8



### 1<sup>er</sup> FREIN :

#### CONJONCTURE :

Aujourd'hui nous demandons à un futur jeune installé de réaliser une étude économique et technique sur une durée de 5 ans. On appelle cela un PE (Plan d'Entreprise). Comme auparavant avec les PDE cette étude était un prévisionnel mais plus les contraintes administratives augmentent plus le prévisionnel doit être précis voir parfaitement juste.

⇒ Est-ce que le mot prévisionnel est-il toujours adapté du coup ?

Pendant de nos jours la conjoncture agricole est de plus en plus précaire et difficile à estimer dans le temps et le jeune n'a plus aucune visibilité réelle sur l'avenir.

La Politique Agricole Commune joue aussi beaucoup sur l'aspect économique du projet et sur l'incertitude de la gestion financière de celle-ci au sein de l'Europe, de la France et enfin de la Haute Loire.

Nous avons pu le voir en cette année 2015, où la gestion du dossier PAC fût rude et où les agriculteurs ne savent toujours pas de combien vont s'élever leurs aides... alors comment un jeune peut-il prévoir et surtout anticiper sur quelque chose d'aussi flou que ça !!

C'est pourtant un des principaux enjeux financiers d'une exploitation.

### 2<sup>ème</sup> FREIN :

#### COMMUNICATION :

L'image du métier d'agriculteur est encore trop péjorative dans certains aspects de la communication auprès de la société et des consommateurs.

Pourtant après les dernières grandes manifestations nous avons pu nous rendre compte que le grand public soutenait relativement bien les agriculteurs face à leurs difficultés mais le problème de reconnaissance vient malheureusement le plus souvent des gens issus du monde agricole et qui garde une image arriériste du métier.

De plus aujourd'hui la part du budget alimentation représente vraiment trop peu par rapport à la part des loisirs dans une famille.

#### Et SUIVI DU PARCOURS :

Les jeunes nous relatent souvent qu'ils voient beaucoup de monde lors de leur démarches à l'installation mais pas forcément les personnes qu'ils jugent compétentes suivant leur projet initial.

La partie technique ou économique du projet est bien souvent survolé suivant certain projet et l'aspect humain de la chose n'est pas assez approfondi.

Les jeunes ont aussi besoin de savoir et d'entendre certaines vérités sur leur projet et de faire des études qui montrent la réalité du terrain et non de faire parler des chiffres pour que le projet passe.

### 3<sup>ème</sup> FREIN :

#### FONCIER :

Aujourd'hui le foncier fait parti des principaux freins à l'installation d'un jeune. La pression foncière sur notre département est relativement importante et il y a un nombre incalculable de propriétaire terrien pour de très petites surfaces ce qui complique la tâche d'un jeune pour arriver à trouver et surtout à finaliser les choses.

Le problème aussi est que rien ne sécurise une transaction entre le cédant et le jeune et du coup il peut se retrouver au dernier moment sans rien alors que tout était prévu dans son étude.

L'impact est donc double car les jeunes se retrouvent « le bec dans l'eau » et surtout il doit refaire une étude qui a un coup certain.

#### Et TRANSMISSION :

Le problème au niveau de la transmission a bien sûr un impact sur les projets des jeunes car si la transmission d'une exploitation n'a pas été réfléchi en amont la structure reprise peut avoir perdu de sa valeur tant au niveau des bâtiments que du cheptel ou du parcellaire.

L'autre problème est que lorsqu'un cédant souhaite partir à la retraite, il va vouloir, dans la majeure partie des cas chercher à vendre ou à louer son bien de la façon la plus rentable qui soit étant donné les niveaux très bas des retraites agricoles

### 4<sup>ème</sup> FREIN :

#### POLITIQUES :

La gestion de l'installation par nos politiques départementaux n'est malheureusement pas encore une priorité pour eux. Le problème que maintenant le dispositif à l'installation est géré au niveau régional et les financements également.

Il faut donc que ces personnes soient investies et surtout prennent part aux attentes et aux doléances de Jeunes Agriculteurs porteurs de la défense des installations et du RGA

### **Et MISES AUX NORMES :**

Les installations sont parfois mises à mal par l'aspect trop contraignant des mises aux normes imposées par l'Europe et/ou par l'Etat.

Les investissements prévus initialement permettaient une installation sans problème alors que lorsque l'aspect mise aux normes rentre en compte le projet peut évoluer de manière significative et faire échouer celui-ci.

L'Etat français n'aide en rien cet aspect-là car au niveau des normes européennes, la France se permet toujours une sur enchère des normes comme nous en avons eu l'exemple avec les zones vulnérables sur le département.

### **5<sup>ème</sup> FREIN :**

#### **NUISIBLES :**

Comme notre thème de rapport de l'an dernier l'avait montré, les nuisibles sur le département sont nombreux que ce soit au niveau :

- des animaux qui créent énormément de dégâts sur le parcellaire des exploitations, sur les récoltes ou même encore directement sur les animaux avec dernièrement les attaques de loup sur le plateau et qui parfois peuvent mettre en péril une installation au vue de l'incidence financière et morale que cela peut avoir.
- des contrôleurs qui créent eux aussi beaucoup de tensions inutiles sur les premières années d'installation d'un jeune alors que tout est relativement cadré les 5 premières années d'installation surtout pour ceux qui sont passés par le parcours aidé.

## 3<sup>EME</sup> PARTIE

### LES PISTES D'AMELIORATIONS ET SOLUTIONS

---

Maintenant que nous avons fait le bilan des freins à l'installation nous avons essayé de mettre en avant des solutions en face de chaque frein :

#### 1<sup>ère</sup> SOLUTION concernant la :

12

##### CONJONCTURE :

Pour plus de visibilité sur l'avenir et sur les projets d'installation, nous souhaiterions des prix garantis et surtout des prix qui suivent l'évolution réelle du niveau de vie (comme pour l'évolution annuelle du SMIC dans le salariat en fonction de l'économie du pays).

Les charges ne cessent d'augmenter mais le prix rémunérateur de l'agriculteur lui n'évolue pas malgré la spécialisation des productions, les progrès techniques, la gestion ...

Au niveau de la PAC, l'installation devrait faire partie intégrante de la prise de décision des critères et surtout pour la prochaine PAC réintégrer l'âge limite des 65 ans pour l'ICHN afin de limiter ceux qui abusent de garder leurs terres alors qu'elles permettraient d'installer un ou plusieurs jeunes.

#### 2<sup>ème</sup> SOLUTION concernant la :

##### COMMUNICATION :

Le travail mené depuis déjà de longues années sur la communication positive de l'agriculture et du renouvellement des générations plus particulièrement doit continuer et doit s'intensifier.

Un grand travail est encore à faire face aux idées reçues qui noircissent ce métier d'hier, d'aujourd'hui et surtout d'avenir car il existera toujours des agriculteurs pour nourrir la planète, mais si ils le font tout en étant reconnu et surtout que ça les valorisent cela n'en sera que mieux.

##### Et le SUIVI DU PARCOURS :

Un des gros soucis de l'installation aidé actuelle est la sur enchère de contraintes administratives qui ne cessent d'augmenter. Aujourd'hui il faut que cela cesse sinon les vocations vont s'amenuiser et surtout créer de forte tension entre services et jeune. La seule solution actuelle chacun doit y mettre du sien et essayer de faire entendre raison aux services régionaux et nationaux que sur le terrain la réalité est toute autre.

Peut-être qu'un petit stage bizutage terrain ne ferait pas de mal à tout ce petit monde !!!

Aussi lors d'une installation un grand nombre de jeunes aimeraient avoir une version très négative de leur projet pour savoir jusqu'où ils peuvent tenir en cas de soucis. Malheureusement un grand nombre de structure ne les écoutes pas et font des études pour « que ça passent » mais non la réalité et là aujourd'hui l'avenir est trop précaire et il faut des scénarii très variable.

### **3<sup>ème</sup> SOLUTION concernant le :**

#### **FONCIER :**

Pour l'aspect de la gestion foncière lors d'une installation il faudrait trouver un moyen de sécuriser les transactions foncières entre le cédant et le jeune avec un contrat qui engage le cédant une fois qu'il a pris sa décision et de ne pas y revenir dessus au-delà d'un certain délai. La commission des structures devra impérativement être remise en place.

Lors des démarches à l'installation le jeune devrait obligatoirement avoir accès à un service extérieur pour connaître la valeur réelle de la reprise des biens et pouvoir faire participer un genre de médiateur dans les cas de démarches difficiles entre cédants et jeune.

Le financement de terrain ou de bâtiment dans le cadre d'une reprise est souvent assez cher et il va falloir s'ouvrir à de nouveaux moyens de les financer autres que par des prêts bancaires ou de l'autofinancement afin de sécuriser son avenir financier.

Le financement participatif commence à prendre de l'ampleur dans beaucoup de domaine et depuis peu une plateforme spécifiquement dédiée au projet agricole à vue le jour sous le nom de Miimosa. Elle permet de récolter une somme d'argent en fonction d'un projet bien spécifique qui touche des personnes et qui veulent s'investir à leur échelle dans le projet du jeune. Chacun apporte sa pierre à l'édifice en versant une somme d'argent et en échange le jeune remercie le contributeur en lui faisant partager le fruit de son travail... un vrai cercle vertueux pour le coup car en donnant on reçoit !!

#### **Et la TRANSMISSION :**

La préparation de la transmission à un jeune est impérative pour que tout se déroule pour le mieux.

Le cédant doit être sensibilisé bien en amont de son départ en retraite (environ 7 ou 8 ans avant) même dans le cadre d'une reprise familiale.

JA doit coupler l'aspect installation avec l'aspect transmission de la Chambre d'Agriculture pour plus de cohérence entre tous et surtout pour que les futures et les anciennes générations se côtoient lors de session cédant/repreneur par exemple.

Comme pour le foncier le jeune devrait obligatoirement avoir accès à un service extérieur pour connaître la valeur réelle de la reprise d'une exploitation et pouvoir faire participer un genre de médiateur dans les cas de démarches difficiles entre cédants et jeune.

### 4<sup>ème</sup> SOLUTION concernant les :

#### POLITIQUES :

A l'aube de la future grande région AURA (Auvergne / Rhône Alpes) nous devons rencontrer les acteurs politiques pour leurs faire entendre nos doléances sur le sujet de l'installation dans nos territoires afin de les inviter à s'investir plus sur le sujet.

La question de la revalorisation des retraites agricoles est également à mettre sur le tapis car sans cette revalorisation et cette reconnaissance d'un travail de labeur le problème de la transmission, du foncier, de l'ICHN ... ne sera jamais réglé.

14

#### Et les MISES AUX NORMES :

Aujourd'hui un grand nombre d'installations sont freinées à cause de l'investissement exorbitant de certaines mises aux normes imposées par l'Europe mais surtout remises à la mode française.

Il faudrait donc en premier lieu arrêter la sur-transposition des contraintes environnementales déjà lourdes une fois sorties de la machine « Europe » sans que la France en rajoute une couche supplémentaire.

De plus les eaux de Haute-Loire, et du Massif Central en général, sont de bonnes qualités. La concentration moyenne en nitrate dans les eaux de surfaces est inférieure à 15,5mg/L, c'est-à-dire très largement inférieure à la norme européenne de 50 mg/l. De nombreux départements ont la quasi-totalité de leurs secteurs hydrographiques avec des concentrations moyennes inférieures à 8.2 mg/L (dont la Haute-Loire). Concernant les eaux souterraines, les teneurs en nitrates dans les nappes phréatiques sont également très faibles, et dans tous les cas aucune ne dépasse 25mg/L.

Alors pourquoi toujours mettre des bâtons dans les roues des agriculteurs qui ne sont pas coupable. Il n'est pas possible de laver plus blanc que blanc : il n'est pas possible de faire mieux que des zones à 0 nitrates.

Exemple : en Allemagne les jeunes qui s'installent doivent être aux normes sur la partie neuves qu'ils mettent en place mais il n'y a pas d'obligation sur la partie reprise/existante des bâtiments.

### 5<sup>ème</sup> SOLUTIONS concernant les :

#### NUISIBLES :

En ce qui concerne les nuisibles, nous souhaitons proposer plusieurs solutions afin de pouvoir installer des jeunes sur des exploitations viables, vivables et durables, dans les meilleures conditions possibles.

Pour les contrôles : nous réinsistons sur l'application de la charte des bonnes pratiques de contrôles sur les exploitations agricoles en Auvergne, et que tous les contrôleurs de chaque entités utilisent cette charte. Ils souhaitent que les agriculteurs puissent bénéficier du principe de présomption d'innocence : tous les agriculteurs ne sont pas des délinquants alors

## Assemblée Générale 2016

il est nécessaire de ne pas les juger comme telles. S'il arrive qu'ils fassent une faute, il faut aussi prendre en compte l'erreur humaine et le risque de se tromper.

Pour les sangliers : la politique de chasse doit être revue et le plan d'agraineage respecté, ainsi que l'avis des agriculteurs. Ils souhaitent que soit mis en place un contrôle des ACCA avec une vérification du nombre d'animaux chasser suivant le nombre d'animaux présents afin d'éviter la surpopulation.

Pour les rats taupiers : Il faut qu'il soit possible de labourer et de semer des prairies temporaires ou des céréales sur des prairies permanentes mangés par les rats ou en cas de surpopulation. Nous souhaitons que soit mise en place des solutions pérennes pour éradiquer la population des rats taupiers et poussons pour des formations sur la gestion de ce phénomène.

Pour le loup : les Jeunes Agriculteurs Haute-Loire proposent de revoir le plan loup de manières favorables à l'élevage. Ils proposent de remplacer les tirs d'effarouchement par des tirs du loup. Ils demandent principalement de prendre en compte les éleveurs.



## CONCLUSION

---

16

La réalité des choses nous fait conclure que le monde agricole aujourd'hui est morose et surtout nous fait peur pour l'avenir mais le réseau JA souhaite continuer à défendre ses valeurs et en particulier les installations existantes et futures.

Nous avons toujours prôné la défense des projets viables, vivables et transmissibles (sur du plus long terme) et c'est ce que nous souhaitons continuer de faire mais sans le soutien de toutes les OPA et filières cela ne sera pas possible.

Nous voulons aussi continuer et surtout accentuer le besoin de formation des jeunes, car en tant que futur chef d'exploitation ils ont besoin d'un bagage solide, surtout vue la conjoncture actuelle pour savoir rebondir face à des situations de plus en plus complexe tant au niveau économique que humain.

Nous souhaitons aussi que les jeunes s'impliquent plus dans les OPA et dans les diverses associations de nos communes afin de continuer de maintenir un tissu rural fort et dynamique.

Aujourd'hui nous vous posons une question pour l'avenir:

***Est ce que vous souhaitez continuer à ce que nos exploitations produisent des litres de lait et des kilos de viande tout en continuant à perdre régulièrement un nombre important d'agriculteurs chaque année ou alors vous voulez, comme nous, continuer à installer des jeunes et péreniser les installations existantes pour maintenir un monde rural force de proposition et indispensable pour nourrir les Hommes et maintenir les paysages?***

***Et surtout quels moyens allez-vous mettre en place pour nous soutenir à l'avenir?***

## REMERCIEMENTS AUX RAPPORTEURS

---

BERTRAND Loïc

BERTRAND Willy

COSTON Joris

EXPERTON William

GAUTHIER Cédric (pour la relecture également)

GERBIER Marie Noëlle

LIAUTAUD Etienne

MERLE Nicolas

MONTEIL Samuel

REBELLER Vincent

REYMOND Cyril

SOLEILHAC Aymeric

TRIOULEYRE Michel

*(Et à Laëtitia et Etienne pour le matériel et le montage de la vidéo  
et à la plume de ce rapport, Aude)*

**ANNEXE**

*PLAN D'ENTREPRISE DE MONSIEUR PASSIONNE*

PROJET : Reprise d'une exploitation en vaches laitières avec du terrain en installation hors cadre familial

Projet avec mise aux normes et emprunts JA

18

INVESTISSEMENTS	€	PRODUITS	€
Bâtiment	150 000	50VL X 7000 = 350 000 L X 0.300	105 000
Mises aux normes	100 000	Veaux + réformes	12 800
Cheptel (Emprunts JA) 50VL X 1000	50 000	Subventions	25 000
Reprise matériels	200 000	Ventes cultures	10 000
⇒ 500 000 € soit 22 500 €/an			
CHARGES	€		
Opérationnelles	35 000		
Animaux	25 000		
Frais de fonctionnement	50 000		
Personnel	10 000		
Emprunts	22 000		
<b>TOTAL</b>	<b>142 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>152 000</b>

⇒ **Soit restant 10 000 € donc revenu disponible avant emprunts JA :**

**800 €/ mois**

**- emprunts JA de 400 € pour le cheptel (50 000 €)**

**REVENU DISPONIBLE FINAL : 400 € /mois**